|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Synthèse des responsabilités des différents acteurs** **de la prise en charge médicamenteuse** |  N° L13-PH Version n° 1 21/03/2014 |
|  |  |
| **Prescripteur** | **Pharmacien** | **Préparateur en pharmacie** | **Aide de pharmacie** | **Infirmier(ères)** | **Aide-soignant(es) et Aide-médico-psychologique** | **Patient** |
| * Prend une décision thérapeutique
* Prescrit les médicaments en conformité avec les données actuelles de la science et dans le respect de la règlementation
* Finalise sa prescription par la rédaction d’une ordonnance qu’il enregistre dans le dossier du patient
* Informe le patient sur son traitement et s’assure de son consentement, le cas échéant écrit
* Evalue l’efficacité du traitement et sa bonne tolérance
* Réévalue la balance bénéfices/risques
 | * Analyse et valide la prescription
* Emet un avis pharmaceutique si besoin
* Prépare les médicaments si besoin
* Prépare les doses à administrer si besoin
* Délivre les médicaments
* Assure la mise à disposition des informations de bon usage aux professionnels de santé et au patient
* Achète les médicaments (délégation du directeur) et gère le stock
 | * Prépare les médicaments sous le contrôle effectif du pharmacien
* Prépare les doses à administrer sous le contrôle effectif du pharmacien
* Délivre les médicaments sous contrôle effectif du pharmacien
* Participe à la gestion des stocks
 | * Participe au déconditionne-

ment en vue de la préparation des doses à administrer sous le contrôle effectif du pharmacien* Participe à la gestion des stocks
 | * Vérifie la prescription
* Prépare les doses à administrer extemporanément
* Vérifie la concordance entre la prescription, le médicament et le patient
* Informe le patient et sollicite son consentement
* Administre les médicaments au patient
* Enregistre l’acte d’administration
* Suit les effets attendus et les réactions éventuelles
* Gère le stock de l’unité de soins
 | * Aide à la prise (MAS)
* Trace la prise du traitement

(MAS)* Informe l’infirmier(ère) de toute modification de l’état du patient
* Participe au maintien de l’autonomie du patient
 | * Informe de ses traitements habituels pour conciliation
* Communique les renseignements relatifs à ses facteurs de risque et allergies connues
* S’informe sur son traitement et les effets indésirables éventuels
* Observe les indications de bon usage du médicament
* Participe en tant que partenaire de sa prise en charge médicamenteuse
 |
| Participent à l’éducation du patient - Participent à la surveillance du patient - Notifient les incidents /erreurs médicamenteuses |